RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Emmanuel Leroy
Mars 2025

La gestion de l'officine

Cas pratiques

RYDGE CONSEIL | université PARIS-SACLAY | FACULTÉ DE PHARMACIE

Sommaire

01 La liasse fiscale

02 Contrôle des connaissances

- La marge du médicament
- Acheter avec un investisseur
- Le fonds de roulement et besoin en fonds de roulement
- L'excédent brut d'exploitation et la PCG
- La capacité d'autofinancement

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie / © RYDGE Avocats / © RYDGE Gestion Privée

La liasse fiscale

Les pages utiles de la plaquette fil rouge

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie / © RYDGE Avocats / © RYDGE Gestion Privée

Le bilan

Retrouver ces pages plus lisibles dans le fichier Liasse fiscale pour ED

edi-tdfc

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SELARL Pharmacie Chatenay — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 5 rue du Fbg Saint Antoine 75011 Paris — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2024

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	695000	AI		695000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	84113	AU	31176	52937
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	4827	BI		4827
	TOTAL (II)	BJ	783940	BK	31176	752764
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	134461	BU		134461
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	38757	BY		38757
	Autres créances (3)	BZ		CA		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	130691	CE		130691
	Disponibilités	CF	181126	CG		181126
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1930	CI		1930
	TOTAL (III)	CJ	486966	CK		486966
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1270907	1A	31176	1239731

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edité à partir de Loop V3.1.1

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise SELARL Pharmacie Chatenay — Néant ☐ *

Exercice N 31122024

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....60000	DA	60000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	6000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	267960
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	103956
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	437916
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	437011
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	132611
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	163715
	Dettes fiscales et sociales	DY	68476
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	801814
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1239731
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Écart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	416997
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Edité à partir de Loop V3.1.1

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie / © RYDGE Avocats / © RYDGE Gestion Privée

La liasse fiscale

Le compte de résultat

Retrouver ces pages plus lisibles dans le fichier Liasse fiscale pour ED

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SELARL Pharmacie Chatenay — Néant ☐ *

			Exercice N France		Exercice N Exportations et livraisons intracommunautaires		Exercice N Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1445733	FB		FC	1445733
	Production vendue – biens *	FD	20748	FE		FF	20748
	Production vendue – services *	FG	100748	FH		FI	100748
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1567231	FK		FL	1567231
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	3680
	Autres produits (1) (11)					FQ	486
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1571398
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1106949
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-8968
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	810
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	55473
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2689
	Salaires et traitements *					FY	191379
	Charges sociales (10)					FZ	49589
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements *					GA	12019
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	104
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1410046
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	161352
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	353
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	353
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13593
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	13593
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	-13240
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	148112

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Edité à partir de Loop V3.3.1

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise SELARL Pharmacie Chatenay — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	191
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	191
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	4183
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4183
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	-3991
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	40164
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1571943
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1467987
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	103956
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
	(3) Dont – Crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) Dont – Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
	(6*ter*) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3680
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Détail en annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

Edité à partir de Loop V3.3.1

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie / © RYDGE Avocats / © RYDGE Gestion Privée

Les liasses complémentaires

Retrouver ces pages plus lisibles dans le fichier Liasse fiscale pour ED

edi-tdfc

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057

Désignation de l'entreprise : SELARL Pharmacie Chatenay 31122024 Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations UL		UM	UN
	Prêts (1) (2) UP		UR	US
	Autres immobilisations financières UT	4827	UV	UW 4827
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux VA			
	Autres créances clients UX	38757	38757	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO) Z1			
	Personnel et comptes rattachés UY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux UZ			
	État et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices VM			
	Taxe sur la valeur ajoutée VB			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés VN			
	Divers VP			
	Groupe et associés (2) VC			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres) VR			
Charges constatées d'avance VS		1930	1930	
TOTAUX VT		45514	VU 40687	VV 4827
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice VD			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice VE			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) VF			

CADRE B ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1) 7Y					
Autres emprunts obligataires (1) 7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine VG				
	à plus d'1 an à l'origine VH	437011	52194	224859	159957
Emprunts et dettes financières divers (1) (2) 8A		967	967		
Fournisseurs et comptes rattachés 8B		163715	163715		
Personnel et comptes rattachés 8C		23283	23283		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux 8D		24727	24727		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices 8E	11037	11037		
	Taxe sur la valeur ajoutée VW	7423	7423		
	Obligations cautionnées VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés VQ	2004	2004		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés 8J					
Groupe et associés (2) VI		131644	131644		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres) 8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie * Z2					
Produits constatés d'avance 8L					
TOTAUX VY		801814	VZ 416997	224859	159957
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	132644
	Emprunts remboursés en cours d'exercice VK	56044	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Edité à partir de Logo V3.3.1

edi-tdfc

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C

Désignation de l'entreprise : SELARL Pharmacie Chatenay Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	207542	Affectations aux réserves – Réserves légales	ZB	6000
			– Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	86417	Dividendes	ZE	20000
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	267960
TOTAL I	ØF	293960	TOTAL II	ZH	293960

DISTRIBUTIONS (Article 235 *ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice XV

RENSEIGNEMENTS DIVERS Exercice N :

ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	– Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance	YT		
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 19615)	XQ	22023	
	– Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	10124	
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES 813)	ST	23325	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	55473	
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	YW	771	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	1918	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	YX	2689	
TVA	– Montant de la TVA collectée	YY	86289	
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	66138	
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *	ØB	120434	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :	YP	6	
	– Effectif affecté à l'activité artisanale	RL		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%
	– Numéro de centre agréé * XP – Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*	RH		

RÉGIME DE GROUPE *								
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL		
			Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO		
			Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

Edité à partir de Logo V3.3.1

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie / © RYDGE Avocats / © RYDGE Gestion Privée

Contrôle des connaissances

La marge du médicament

Acheter avec un investisseur

Le fonds de roulement et besoin en fonds de roulement

L’excédent brut d’exploitation et la PCG

La capacité d’autofinancement

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie / © RYDGE Avocats / © RYDGE Gestion Privée

La marge du médicament

Exercice 1 : la marge d'un médicament en 2025

Calculer le taux de marge commerciale d'un princeps dont le prix fabricant HT est de 25 euros et la remise du grossiste de 2,5%

Pour la partie du PFHT comprise entre	Coef. HT depuis le 1er janvier 2020
0 et 1,91€	10%
1,92€ et 22,90 €	7%
22,91€ et 150 €	5,5%
150,01 € et 1930 €	5%
Supérieur à 1930 €	0%

On n'oubliera pas d'ajouter les honoraires fixes de 1€ HT par boite. Mais comme le calcul porte sur la marge commerciale et non la marge brute, on ne tient pas compte des honoraires de dispensation (à l'ordonnance, pour ordonnance complexe, liés à l'âge et pour les médicaments spécifiques)

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie / © RYDGE Avocats / © RYDGE Gestion Privée

Acheter avec un investisseur

Exercice 2 : la répartition du capital

- Un jeune pharmacien veut acheter une officine et doit réunir un apport total de 140 000 € pour réaliser cette acquisition.
- Il dispose d'un apport personne le 60 000 €
- Le complément de l'apport viendra d'un pharmacien investisseur qui a son diplôme engagé dans sa propre officine.

Question 1 :

A quel pourcentage maximum du capital de la société créée pour acheter l'officine le jeune pharmacien peut-il prétendre ?

Question 2 :

Si une part vaut 10 € et que le jeune pharmacien met 100% de son apport en capital, quel sera le montant minimum du compte courant de l'associé investisseur

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie / © RYDGE Avocats / © RYDGE Gestion Privée

Le fonds de roulement et besoin en fonds de roulement

Exercice 3 : Le fonds de roulement et les besoins en fonds de roulement

Dans le cas Fil rouge, calculez :

- Le fonds de roulement
- Le besoin en fonds de roulement
- Justifier le montant des disponibilités
- Le BFR en nombre de jours de chiffre d'affaires TTC

Précisions :

- Les charges constatées d'avances sont à ajouter à l'actif circulant dans le calcul du BFR
- Les valeurs mobilières de placement constituent également des disponibilités

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie / © RYDGE Avocats / © RYDGE Gestion Privée

L'excédent brut d'exploitation et la PCG

Exercice 4 : L'Excédent Brut d'Exploitation et la PCG

Dans le cas Fil rouge, calculez :

- L'excédent brut d'exploitation
- La performance commerciale de gestion

Précisions :

Les reprises sur amortissements et autres produits ne seront pas intégrés aux calculs

Les frais de personnel se décomposent ainsi :

Frais de personnel	
Rémunérations salariés	116 809 €
Rémunération titulaire	48 000 €
Charges sociales salariés	49 586 €
Charges sociales titulaire	26 570 €

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie / © RYDGE Avocats / © RYDGE Gestion Privée

La capacité d'autofinancement

Exercice 5 : La capacité d'autofinancement

Dans le cas Fil rouge, calculez :

- La capacité d'autofinancement
- La CAF permet-elle de faire face au remboursement des emprunts ?
- En l'absence de tout investissement nouveau quel est le montant maximum de résultat disponible pour effectuer une distribution de dividendes aux associés.

Précisions *:*

Il ne sera pas tenu compte des nouveaux investissements réalisés pendant l'exercice pour un montant total de 20 227 €

Le calcul des dividendes ne prend pas en compte le report à nouveau de 267 960 €

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie / © RYDGE Avocats / © RYDGE Gestion Privée

Votre contact chez RYDGE conseil

Emmanuel Leroy

Associé - Leader National Santé

Tour Eqho
2 Avenue Gambetta
92066 – Paris La Defense

06 01 07 52 15

eleroy@rydge.fr

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie / © RYDGE Avocats / © RYDGE Gestion Privée

RYDGE Conseil vous accompagne dans vos différents projets professionnels.

RYDGE ACADÉMIE

RYDGE AVOCATS

RYDGE GESTION PRIVÉE

Cette présentation a été réalisée par RYDGE Conseil SAS, cabinet indépendant de droit français. Les informations contenues dans ce document sont valables à sa date de publication. Elles sont à tous égards soumises à la mise en œuvre des procédures de RYDGE Conseil visant à évaluer les clients et les missions potentiels, y compris les procédures d'indépendance et de vérification des conflits, ainsi que la négociation, l'accord et la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat spécifique. Nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Cette proposition est soumise pour sa mise en œuvre à la négociation, à l'accord et à la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat entre les parties et ne saurait constituer, même signée, à elle seule, un engagement valable.

Crédits photos : Getty Images, iStock, Shutterstock, Adobe Stock, tous droits réservés.

Éclairer
Entreprendre
Réussir

rydge.fr

RYDGE Conseil